qwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmrtyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmrtyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmrtyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmrtyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmrtyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmrtyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmrtyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnm

|  |
| --- |
| LA QUESTION DE L’ANALYSE PROFANE  SIGMUND FREUD  12/02/2015  Carole Bertrand |

**Synthèse 2/8**

**2ème année**

Une plainte est déposée contre un psychanalyste viennois Théodor Reik par un de ses patients pour exercice illégal de la médecine. S. Freud écrit alors en 1926 « La question de l’analyse profane » pour débattre de ce sujet sensible : faut-il être médecin pour s’inscrire dans la pratique psychanalytique ? Il entame un dialogue avec un interlocuteur « impartial » et lui explique ce qu’est la psychanalyse et pourquoi il n’est pas nécessaire d’être médecin pour être psychanalyste.

C’est une situation conflictuelle mais le fait même que les médecins en réclament l’exclusivité est un signe d’intérêt. La notoriété de la psychanalyse est à son balbutiement et n’est pas la même dans tous les pays. Lors de son plaidoyer, S. Freud démontre qu’il n’est pas indispensable d’avoir des connaissances médicales pour pratiquer la psychanalyse. Le médecin va diagnostiquer et traiter médicalement alors qu’un analyste conduit le patient à se relier à ses propres solutions internes. Il ne se passe rien d’autre qu’un temps de parole dans un certain cadre (même lieu et heure, fréquence des séances). Cela peut durer des mois. L’analyste demande à son patient de pouvoir dire sans tabous ce qu’il lui vient à l’esprit même les pensées les plus intimes. C’est « dire plus qu’il ne sait » ! Il n’est pas en confession pour avouer pas plus qu’il n’est sous influence de son psychanalyste : ce n’est pas une séance d’hypnotisme.

Chapitre 2 : Le champ de la psychologie est large et chacun y va de son concept. Pourquoi la psychanalyse serait-elle différente ? Parce qu’elle utilise la libre association d’idées pour laisser aller les pensées ainsi que l’interprétation des rêves. Moyens pour S. Freud d’accéder à l’inconscient. Il insiste sur la posture du psychanalyste qui a doit se défendre d’une influence suggestive et d’une interprétation arbitraire. « Avec un peu de précaution et d’autodiscipline, on peut en toute sécurité éviter la plupart des dangers de l’interprétation des rêves ». C’est ainsi qu’il explique ce qu’est « l’appareil animique ». Il définit ce qui le constitue, non pas comme une structure matérielle mais comme formé de deux instances : le « moi » et le « ça ». Le « moi » est la « couche corticale externe » du « ça » plus profond. Ils sont antagonistes. Le « ça » pulsionnel (régit par le principe de plaisir), se confronte au « moi » (régit par le principe de réalité) qui permet de statuer un choix plutôt qu’un autre où la raison est plus forte que l’impulsion. De plus, tout ce qui s’élabore dans le « ça » reste inconscient alors que les pensées qui s’élaborent dans le « moi » peuvent devenir conscientes mais pas forcément. De grandes parties du « moi » demeurent inconscientes. Il soumet à son interlocuteur la présence d’une troisième instance qui a sa part dans ce qu’il nomme « le devenir-conscient ». Cette troisième instance agit par un aller-retour permanent entre le « ça » et le « moi » pour donner l’accès de chaque processus au conscient. Elle se situe « à la surface la plus externe du moi » et est sensible aussi bien aux stimuli intérieurs qu’extérieurs. Puisqu’il est difficile d’en démontrer les fondements scientifiques, il préconise à chaque futur psychanalyste de se soumettre à une analyse. Ainsi, ils pourront d’eux-mêmes connaître et comprendre ces processus internes.

Chapitre 3 : Il continue l’étude du « ça » et du « moi » du point de vue dynamique c'est-à-dire l’étude de la qualité de l’énergie des forces en présence en vue de la satisfaction de nos besoins vitaux  pour faire baisser toute tension que crée une pulsion (vécue alors comme un déplaisir, la baisse de la tension étant ressentie comme un plaisir). Cette activité psychique en recherche d’équilibre ne se fait que par l’intermédiaire du « moi » qui modifie ce pur plaisir sans limite par rapport au réel qui l’entoure (principe de réalité). « Il influence le ça, il en bride les passions, il amène les pulsions à ajourner leur satisfaction, voire, si cela est reconnu comme nécessaire, à modifier leurs buts ou à les abandonner contre dédommagement ». C’est un consensus entre le « moi » et le « ça » pour une meilleure adaptation au monde extérieur sans générer de conflits internes. Cependant chez l’enfant, le « moi » est fragile « peu différencié du ça ». Le « moi » n’ayant pas suffisamment de maturité pour faire face à une pulsion du « ça », il va la refouler (une fuite) et ce mécanisme de défense s’installe durablement la rendant « inaccessible ». C’est là l’origine du trouble nerveux car cette pulsion refoulée n’en reste pas là et tente en permanence de se manifester sous une forme différente créant par là-même un symptôme. On comprend l’origine de la névrose comme « conséquence d’un conflit entre moi et ça ». Et si le refoulement n’est pas assez puissant, puisque les pulsions refoulées tentent toujours, par un moyen ou par un autre de remonter à la conscience, c’est que ce processus se passe pour l’essentiel à l’époque de la petite enfance lorsque le « moi » n’est pas assez construit. L’approche originale de la psychanalyse permet au « moi » de se renforcer en allant chercher dans la période de la petite enfance les souvenirs refoulés (incohérents et dont le patient parle avec peine) pour mieux les appréhender en tant qu’adulte. Par l’écoute des symptômes, le travail sur les rêves et la libre association, l’analyse ouvre d’autres voies de compréhension en permettant une interprétation. C’est un retournement en soi car la peur infantile n’a plus lieu de masquer ce qui l’adulte mature peut gérer sans difficultés et sans peur.

Chapitre 4 : S. Freud explique que pour comprendre la psychanalyse il faut avoir compris qu’il s’agit de l’inconscient et des « contenus de la vie d’âme ». Certes, l’analysant se livre, parle de sa sexualité en toute confiance, au moment où il le décide. Ce n’est pas le privilège du domaine médical d’être sous le sceau de la confidentialité. C’est sur ce point crucial de la sexualité que le public est le plus hostile comme preuve que cela met en difficulté la personne dite normale comme la personne sujette à des troubles nerveux. Il n’y a pas à la dénoncer mais à en comprendre les mécanismes et ce depuis la petite enfance. D’ailleurs ce sont ces pulsions sexuelles qui font justement parties du refoulé. Il affirme qu’il existe une sexualité infantile différente de celle de l’adulte car elle n’acquiert sa maturité que bien plus tard. Il y a plusieurs stades de l’organisation de cette vie sexuée infantile. Des perturbations vécues lors de ces « stades de développement précoce » peuvent expliquer les problématiques sexuelles de la vie d’adulte ainsi que les perversions sexuelles. Aux cinq premières années de la vie de l’enfant, essentielles à son développement sexué, s’ensuit « une période de latence » jusqu’à la puberté. C’est plutôt une période qui permet la consolidation du « moi » inhibiteur et possiblement à l’origine des « affections nerveuses ». S. Freud s’appuie sur les mythes et les contes pour faire la démonstration de leur lien avec la vie sexuelle infantile et d’utiliser leur symbolisme pour mieux la comprendre. Comme une trace mémorielle depuis l’origine de l’humanité qui se traduit toujours dans le développement de l’enfant. Pour le petit garçon, c’est l’angoisse de castration en rivalité avec son propre père mais il existe aussi pour la petite fille une angoisse majeure : celle de ne pas avoir le sexe comme celui du petit garçon ce qui lui donne un sentiment d’infériorité. De même, il avance que les excréments des enfants ont une connotation sexuelle et que l’attirance pour les parents de sexe opposé n’est pas qu’affectif mais bien dans une recherche de « satisfaction sexuelle » (le complexe d'Œdipe) avec bien sûr ses propres identifications. L’interdit de l’inceste est posé et l’enfant est en capacité de dépasser les angoisses que procurent ces pulsions. Pas toujours complètement solutionné, il se peut que la puberté soit une nouvelle période d’agitation. Le désir du parent du sexe opposé s’impose dans toutes les traditions depuis les origines et il n’est pas acquis de manière innée qu’il ne faille pas passer à l’acte. C’est un processus d’humanisation. Il continue sa démonstration en s’appuyant aussi sur sa clinique. L’analyse faite aux enfants corrobore ses éléments historiques et mythiques. Il écrit : « La névrose d’enfant est la règle… elle est la voie le menant de la prédisposition infantile à la culture sociale ». De même que l’analyse aide l’enfant à retrouver ses souvenirs pour un effet thérapeutique non contestable, de même l’analyse aide l’adulte avec les mêmes bénéfices.

Dans le chapitre 5, S. Freud va décrire une séance d’analyse : la parole sans tabous, oser exprimer les choses insensées, les rêves, revenir au passé… en rechercher donc une interprétation avec une écoute particulière. Interprétation rendue possible, car dénouée des influences personnelles de la propre histoire de l’analyste. Il s’agit aussi de proposer cette interprétation au moment opportun au risque de le bloquer dans son processus de compréhension de ses propres mécanismes. Et là de se rendre compte qu’il peut encore s’en défendre comme s’il ne voulait pas s’en guérir. C’est le propre du névrosé, son « moi » insuffisamment solide ne peut se saisir d’un retour à la normal. C’est comme si les bénéfices secondaires à la maladie empêchaient de s’en soustraire. Et c’est aussi parce que la troisième instance nommée le « sur-moi », contemporain de la résolution du complexe d’Œdipe, a pris trop d’importance. Le « moi » a à négocier aussi bien avec le « ça » qu’avec le « sur-moi ». Un « sur-moi » trop puissant entraîne beaucoup de culpabilité. C’est la loi morale, l’éducation, les interdits. Il peut être punitif. Le malade entre en résistance. De même que s’approcher du refoulé peut entraîner des montées d’angoisse et conduit aussi à une résistance. C’est un processus long qui explique qu’une cure analytique ne peut s’envisager sur un laps de temps défini et encore moins comme une thérapie courte. Le travail de l’analyste, au-delà des interprétations, et de conduire en douceur l’analysant à surmonter ses blocages et à ne pas les amplifier. Ceci rendu possible dans un lien de confiance et d’attachement tout particulier à l’analyste. Il ne sert à rien de s’attaquer précipitamment au symptôme mais au contraire de lui permettre de donner l’énergie nécessaire à soutenir le « moi » du malade pour dépasser les phases de résistance. S. Freud revient sur le lien d’attachement et le décrit comme un sentiment amoureux. Dans un premier temps il aide à l’analyse car le malade est dans l’envie de faire plaisir mais il se meut petit à petit en un sentiment d’exclusivité porté parfois par une certaine agressivité qui peut freiner la tâche de l’analyste. Une autre difficulté à contourner. Mais l’analyste s’en sert pour poursuivre son analyse comme si cet « état amoureux morbide » était celui qu’a déjà traversé son patient et qui est remis en lumière. A l’inverse, un malade peut s’escrimer à refouler le sentiment que lui procure son analyste. Mais cela reste aussi une façon de comprendre les modes de défenses pour ne pas avoir à souffrir d’une situation infantile. C’est comme une répétition de « sa vie intime ». Ce processus se nomme « transfert ». Pour que le malade comprenne qu’il rejoue justement une partie refoulée de sa vie d’antan, le rôle de l’analyste est primordial dans la gestion du transfert. Bien sûr avec l’interdit du passage à l’acte mais aussi avec une finesse d’approche qui permet au malade de bien ressentir qu’il s’agit d’une réminiscence d’un non résolu qui se rejoue grâce à l’analyse et qui peut dès lors se guérir. Tout ceci est enseigné dans différents instituts où il est exigé au futur psychanalyste d’être lui-même analysé, de suivre un enseignement théorique, de faire partie de groupe de réflexion et de suivis de pratique. C’est un parcours long et rigoureux et c’est à ces conditions qu’il pourra prétendre au titre de psychanalyste.

Chapitre 6 : Selon S. Freud, les médecins ne sont pas plus légitimes au titre de psychanalyste s’ils ne sont pas enseignés et aguerris à cette pratique. Il les considère comme des « charlatans ». Ils sont formés aux sciences médicales pour leur spécialité où sont exclues les connaissances sur l’appareil psychique. Quant à la psychiatrie, elle semble plus apte à le comprendre mais ne tend aussi qu’à une approche organique et non analytique. Qu’en est-il de la névrose ? Ces médecins se contentent de dresser un diagnostic et tentent d’imposer des solutions au malade qui ne les saisit pas. Mais S. Freud rassure : ces pratiques pseudo-analytiques ne nuisent pas au malade. Le conflit ouvert des institutions autrichiennes contre les non-médecins sur la pratique de la psychanalyse risque de priver les malades d’analystes compétents mais aussi de limiter cette nouvelle approche thérapeutique. Ailleurs, notamment en Allemagne, la psychanalyse se développe et il regrette que l’Autriche puisse rester en arrière de cette évolution. Pourquoi « réprimer l’analyse profane » ? La psychanalyse ne peut mettre en danger puisque seule la parole est utilisée. Il propose, non pas d’y mettre des règles restrictives, mais de laisser les malades tester par eux-mêmes. Si elle doit faire l’objet d’un cadre particulier, cela concerne autant les médecins que les profanes.

Chapitre 7 : Le médecin a bien des aptitudes qui servent à diagnostiquer une maladie mentale permettant de la distinguer d’une névrose. Une « faiblesse du moi » peut créer un désordre nerveux et un « trouble corporel » affaiblit d’emblée le moi dès l’enfance. Il s’agit, pour mener efficacement une analyse, d’en être sûr et ce serait là le rôle du médecin qui pourrait ensuite diriger le patient vers un analyste même s’il est non-médecin. De même, l’analyste profane peut faire appel à un médecin si son analysant présente des symptômes qui semblent plus organiques que psychiques. Les deux domaines doivent bien rester scindés. Un analyste médecin devrait de toute manière faire appel à un autre médecin pour poser un diagnostic. Il ne peut s’occuper des deux ne serait-ce que parce que l’analyste ne peut ausculter son malade. Quant au malade, il choisit son analyste en connaissance de cause : médecin ou non-médecin. Celui-ci serait de manière égale formé et aurait acquis les compétences pour exercer. Les médecins auraient à élargir leur champ d’apprentissage vers des notions plus psychologiques et littéraires alors que les analystes auraient à se lancer dans des études scientifiques dont ils n’ont pas besoin. Deux enseignements primordiaux mais non duels. La pensée analytique ne s’aiguise pas avec les sciences médicales. Il s’agit d’un tout autre parcours et de toutes autres qualités. De plus, S. Freud élargit le champ de l’analyse, il n’est pas que celui du traitement des névrosés. Elle peut soutenir « toutes les sciences qui s’occupent de la genèse de la culture humaine et de ses grandes institutions, tels l’art, la religion et l’ordre social ». La condition pour ces chercheurs étant de se soumettre à une analyse appelée alors didactique car elle oriente le progrès des sciences et la recherche intellectuelle. S. Freud aborde aussi l’utilité de l’analyse dans le domaine pédagogique pour les enfants en difficulté.

Il conclut que même si nul ne peut imaginer le développement futur de la psychanalyse, elle ne peut être freinée par aucune décision de justice. Que peut être, il reste beaucoup à penser les modalités d’accès à la pratique de la psychanalyse par une formation adaptée mais que c’est possible pour tous (selon les critères définis de cet enseignement et des aptitudes personnelles autant intellectuelles que scientifiques (mais à minima) pour exercer en son âme et conscience).